

A decorative graphic on the right side of the page. It features three blue circles of varying sizes, each composed of concentric circles in different shades of blue. Two thin blue lines intersect at the top right, forming a triangular shape that frames the circles. The circles are positioned at the top right, middle right, and bottom right of the page.

2015

PROJET PEDAGOGIQUE

ALAE du mercredi après-midi de
Pézilla la Rivière

I. Présentation

- La Commune de Pézilla la Rivière appartient au canton du Ribéral St Estève et compte 3396 habitants. Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Perpignan Méditerranée.
- Le village dispose de nombreux services tels que:
 - La médiathèque Ramon Llull
 - La maison de retraite
 - Le point jeunes (PJ)
 - Le réseau d'assistantes maternelle (RAM)
 - Ainsi que de nombreuses associations
- L'accueil collectif de mineur (ACM) a ouvert ses portes en juillet 2006, et l'accueil de loisirs associé aux écoles (ALAE) du mercredi en septembre 2014.

De par l'évolution de la population, il a été nécessaire de répondre aux besoins des familles en ce qui concerne le temps extrascolaire et périscolaire.

L'ACM est agréé par la direction départementale de la cohésion sociale des Pyrénées Orientales ainsi que par la protection maternelle infantile.

La Commune, la caisse d'allocations familiales des P.O ainsi que les parents cofinancent ce lieu d'accueil et d'activités de loisirs éducatifs.

L'organisateur, la Commune de Pézilla la Rivière par le biais de Nathalie Piqué (adjoint déléguée à la jeunesse) a mis en place un projet éducatif déterminant différents axes :

- ✓ Développer des actions favorisant l'autonomie, la connaissance de son corps et de soi, la créativité, l'expression en permettant d'élargir les centres d'intérêts de l'enfant,
- ✓ Accompagner l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture aux ressources culturelles, sociales et économiques locales,
- ✓ Valoriser l'entraide, la coopération et la participation collective,
- ✓ Participer à une continuité éducative entre l'école, la famille et l'accueil de loisirs.

Ces points articuleront le projet pédagogique de l'équipe.

Nous avons ouvert nos portes sous forme au départ, d'un accueil de loisirs sans hébergement. Nous sommes rapidement devenue un ALAE avec le taux d'encadrement adéquat, puisque avec la nouvelle réforme, le mercredi matin est devenu un temps scolaire. Nous appliquons donc la réglementation d'1 animateur pour 10 enfants puisque nous avons rassemblé les maternelles et les primaires.

II. Le public

L'ALAE du mercredi étant une nouveauté dans la commune, l'effectif s'évalue pour l'instant à une trentaine d'enfants maternelles et élémentaires confondus.

La maternelle :

L'ALAE accueille des enfants de maternelle de deux ans et demi à six ans.

Besoins fondamentaux :

- Respect du rythme biologique
- Alimentation équilibrée
- Rapport physiques et confrontations
- Stabilité par des règles de vie
- Sécurité affective

L'élémentaire :

L'ALAE accueille des enfants de l'élémentaire de 7 à 12 ans.

Besoins fondamentaux :

- Alimentation équilibrée
- Repères spatiaux temporels
- Explications, échanges
- Sécurité affective
- Règles de vie et responsabilité
- Sécurité matérielle et morale
- Pour les plus grands expérimentations et autonomie

La priorité pour les inscriptions à l'ALAE est donnée aux familles de la commune.

III. Mon projet

L'éducation, pour moi est de permettre à chacun de s'épanouir dans un cadre avec des règles précises, et d'apporter une liberté au sein de ce cadre.

L'ALAE est une trêve dans le rythme scolaire de l'enfant, nous respecterons donc :

- Des temps de détente
- Des apprentissages ludiques
- Le choix de faire ou de ne pas faire des activités
- Des temps de jeux
- Des temps de sorties sur la commune et une sortie par mois en bus (piscine, théâtre...).

Je me suis rapproché de deux communes dirigées par les Francas : Peyrestortes et Baixas qui mutualisent l'ACM sur une commune. Nous avons décidé de travailler ensemble afin de proposer une à deux sorties ensemble par mois en mutualisant le transport.

Proposer un projet d'animation en adéquation avec le nouvel emploi du temps scolaire est une nécessité. L'idée est de proposer de la culture (théâtre, musique, street'art, peinture) et de l'éducation physique sous forme de jeux coopératifs. Je me suis rapprochée des enseignants pour établir un état des lieux et garder un lien entre tous les acteurs éducatifs. Ceci a permis de dégager une première problématique : l'arrêt des cours de natation pour des problèmes d'ordre financier et d'organisation en matière de transports.

Il était donc judicieux de proposer des sorties piscines, car cela faisait partie des attentes des familles (parents et enfants). Le budget ne nous permet pas actuellement d'avoir un intervenant en natation, mais nous commencerons par de l'initiation, et des jeux de coopération dans l'eau. Nous nous rendons à la piscine de St Estève avec le bus de ville (des cartes de transports jeunes ont été commandées à la CTPM de Perpignan). Ceci nous permet d'obtenir un tarif de 0.64€/trajet et par enfant.

Le deuxième constat qui ressort est l'accès inégal à la culture malgré les efforts des enseignants à organiser un programme en lien avec la ligue de l'enseignement :

En effet, l'éloignement des salles de spectacle, le manque de temps des parents qui travaillent et le manque d'intérêt pour d'autres me pousse à aller en ce sens. Les événements ponctuels proposés lors des temps extrascolaire (ALSH) ont démontré un ressenti très positif de la part des enfants et des parents. C'est pourquoi je trouve important de profiter du mercredi après-midi pour organiser des sorties spectacles alliant théâtre et musique (théâtre de l'Archipel, et théâtre de l'Etang) et des représentations de théâtres populaires (théâtre du Réflexe), tout cela dans un but d'ouverture et de développement de l'esprit. Nous proposerons ensuite des activités reprenant les thèmes de ce que nous aurons vu.

Nous pouvons déjà noter que les sorties piscine et théâtre enthousiasment les enfants ainsi que les parents. L'équipe a la volonté de proposer des activités éducatives tout en respectant le rythme des enfants. C'est pour cela que nous laisserons la place à des propositions de dernières minutes. Nous pourrons faire des balades en garrigue ou aller au parc de jeux lorsque le temps le permet et lorsque l'équipe le jugera nécessaire (énervement des enfants).

L'équipe pédagogique a choisi de proposer un thème à la période (de vacances à vacances), en gardant comme fil conducteur la customisation de mobilier. Les petites sections maternelle ont leur temps de sieste comme pendant l'école pour ne pas casser le rythme de la semaine, et les moyennes sections qui le souhaitent peuvent également dormir. Les grandes sections ont un petit temps de repos également (20 à 30mn), avec lecture d'un conte, ou écoute d'une musique relaxante.

Mes objectifs sont les suivants :

- Favoriser la culture en nous rendant à des spectacles vivants, et des musées
- Découvrir notre patrimoine catalan en organisant des rallyes patrimoine au sein du village
- Organiser des temps de loisirs en proposant des sorties piscines.

IV. Les moyens

Les locaux:

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux de l'école maternelle.

La maternelle accueille les enfants dans la salle de motricité qui a été prévue pour accueillir 35 enfants. Elle a à sa disposition une cuisine, un dortoir, des sanitaires et un terrain de sport.

La garderie du matin et du soir s'effectue également dans cette salle.

Nous avons aussi une cantine d'une capacité d'accueil de 110 personnes se trouvant à côté du terrain de sport qui jouxte la cour maternelle.

Dans le village nous avons la halle des sports, avec le terrain de foot, et de rugby, une aire de jeux et de pique-nique, la nouvelle médiathèque baptisée espace culturel « Ramon Llull » située au cœur du village qui ouvrira ses portes mi-juillet.

Nous pouvons aussi réserver la salle des fêtes, avec à notre disposition du matériel hifi, et vidéo.

La mairie a passé une convention avec les différentes associations du village, ce qui nous permet d'avoir des intervenants en poterie, judo, gymnastique, danse...à chaque vacances.

L'équipe :

Ayant regroupé tous les enfants (maternelles et primaires) sur une seule et même structure compte tenu des faibles inscriptions cet après-midi là, nous avons donc trois personnels encadrant (diplômés et stagiaires) dont la directrice, et une animatrice supplémentaire les jours de piscine.

Elle se compose de :

La directrice : Nadine Bourrel : BAFD, stagiaire BPJEPS

Les animatrices : 3 animatrices diplômées en poste permanent, et 1 animatrice supplémentaire en fonction des inscriptions.

Du personnel diplômé et non diplômé est à disposition de l'équipe si l'effectif l'impose.

La directrice assurera sa fonction formative auprès de tous stagiaires présents dans l'équipe d'animation.

Un temps garderie a été mis en place de 17h30 à 18h30, avec du personnel communal non diplômé prévu pour l'encadrement.

Les fonctions de l'animateur :

- Participation au projet d'animation et aux projets d'activités
- Proposition de plannings d'activités
- Encadrement, animation, sécurité

La sécurité, le bon sens, le dynamisme et le sens des responsabilités sont les composantes essentielles d'un bon animateur. Le projet pédagogique sera amené à évoluer en fonction des propositions de l'équipe, cela permet une bonne cohésion de groupe, et que chacun soit conscient de son rôle important au sein de l'équipe.

Les fonctions du directeur :

La directrice responsable de l'ALSH assurera les fonctions de :

- Gestionnaire
- Pédagogue
- Responsable
- Formateur

Réunions :

Réunions de préparations :

Une réunion de préparation par semestre est prévue pour élaborer le planning des mercredis. Le projet pédagogique sera la base de toutes les animations proposées.

Les activités :

Les activités seront alternées entre des temps de détente et des temps dirigés, en extérieur et en intérieur, dans le but de sensibiliser les enfants aux règles de vie collectives, de les aider à devenir autonomes, et de les sociabiliser.

- Initiation sportive, et activités physiques
- Ateliers artistiques et créatifs
- Ludothèque
- Contes, lecture, journal...
- Rallyes patrimoines
- Rencontres inter centres avec Peyrestortes
- Sorties culturelles

V. Vie quotidienne

Horaires et aménagement de la demi-journée :

- ✓ 12h à 14h : cantine (avec un temps de récréation dans la cour des maternelles)
- ✓ 14h : Ouverture du portail
- ✓ 14h10 : fermeture du portail
- ✓ 17h : Ouverture du portail
- ✓ 17h30 : Fin de l'accueil de loisirs
- ✓ 17h30 à 18h30 : Accueil garderie

Une collation est prévue l'après-midi, avec des temps d'hygiène (lavage de mains).

Le repas est fourni par la cantine scolaire (repas chaud) ou pique nique en cas de sortie. Le service cantine fonctionne également pour un nombre d'enfants non inscrits en ALAE partant à 14h.

Les enfants peuvent être accueillis en cas d'urgence exceptionnellement (parents en difficulté, reprise de travail, formation...).

Le nombre de place déclaré à la DDSC est de 80 enfants (45 élémentaires et 35 maternelles.)

Les enfants porteurs d'un handicap peuvent être accueillis selon des modalités définies avec la famille.

Une assurance de responsabilité civile a été souscrite chez GROUPAMA sous le numéro de contrat (0002).

VI. Relations humaines

Parents :

Le programme des mercredis est décliné en périodes de vacances à vacances affiché côté primaire et côté maternelle, et distribués en classe aux enfants inscrits.

Enfants :

Nous établissons ensemble les règles de vie de l'accueil de loisirs. Les enfants savent qu'ils ont des droits, mais aussi des devoirs. Il est important de répéter les consignes (que ce soit à 3 ou à 12 ans) pour toutes activités, ou sorties. Enfin, les enfants peuvent s'exprimer lors des temps de discussions autour du goûter.

Mettre en évidence les règles de vie, et leurs droits visuellement :

- à l'aide d'images pour les plus petits (de 3 à 6 ans) affichées dans un lieu très fréquenté, comme la salle de motricité.
- à l'aide de règles de vie rédigées par les enfants (de 7 à 12 ans), affichées dans la salle d'accueil de loisirs.

Animateurs :

L'équipe sait qu'elle peut compter sur moi, en toutes circonstances, et peut me proposer d'enrichir le projet pédagogique lors de discussions informelles. Nous pourrions également organiser des réunions supplémentaires si je le pense nécessaire.

VII. Evaluations

La nouvelle médiathèque a ouvert l'ALAE sur de nouvelles perspectives. L'accès à la culture pour tous est un des objectifs se développant à mesure des actions proposées par tous les acteurs éducatifs de la commune (élus, enseignants, associations, animateurs). C'est en mutualisant nos efforts que nous pourrions continuer à proposer à nos enfants un service de qualité répondant aux besoins des familles. Il est important que l'enfant puisse s'exprimer afin de trouver sa place au sein d'un groupe puis dans l'avenir un citoyen émancipé au sein de notre société française. Cela passera par les fondamentaux (laïcité, citoyenneté), et plus précisément par les valeurs que portent le sport, l'art, la découverte de notre environnement, le développement durable...

Pour le bon déroulement et l'amélioration de l'accueil de loisirs et du périscolaire, il est nécessaire que l'équipe d'animation se remette régulièrement en question. J'évaluerai le projet pédagogique, l'équipe, les animations. Je construirais de nouvelles grilles d'évaluations en fonction des activités.

Grille d'évaluation d'une activité :

Activité /jeu collectif	commentaires
Prise de parole	
Compréhension du groupe	
Dramatisation	
Originalité	
Intérêt du jeu	
Adaptation du temps	
Adaptation aux enfants	
Gestion de fin d'activité	

Grille d'évaluation de l'animateur :

Critères	-	-/+	+	commentaires
Relation avec les enfants				
Respect des règles de sécurité				
Adaptabilité /savoir improviser				
Gestion des activités				
Investissement personnel				
Communication avec l'équipe d'animation				
Gestion des émotions				
Respect de l'hygiène des enfants				